



Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

Procès-verbal de la réunion du 26 juin 2023

Ordre du jour :

1. 8122 Projet de loi portant réorganisation de l'Administration de la gestion de l'eau et modification de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau
- Rapporteur : Madame Stéphanie Empain
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. 8123 Projet de loi portant réorganisation de l'Administration de la nature et des forêts
- Rapporteur : Madame Stéphanie Empain
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers

*

Présents : M. André Bauler, M. François Benoy, Mme Myriam Cecchetti, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, M. Fred Keup, M. Gilles Roth, M. Jean-Paul Schaaf, Mme Jessie Thill, M. Carlo Weber

M. Joe Ducombe, du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. François Benoy, Président de la Commission

*

1. **8122** **Projet de loi portant réorganisation de l'Administration de la gestion de l'eau et modification de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau**
2. **8123** **Projet de loi portant réorganisation de l'Administration de la nature et des forêts**

Madame la Rapportrice présente brièvement les deux projets de rapport. Pour les détails exhaustifs de ces documents, il est renvoyé au courrier électronique n°296300.

Suite à cette présentation et à des remarques afférentes de Monsieur Gusty Graas (DP) et de Madame Martine Hansen (CSV), il est précisé qu'il a volontairement été décidé de ne pas opter pour une formulation restrictive dans le choix du diplôme dont doivent être titulaires le directeur ou le directeur adjoint, ceci dans le but de préserver une certaine interdisciplinarité.

Les projets de rapport sont adoptés à la majorité des membres présents, le groupe politique CSV et la sensibilité politique ADR s'abstenant.

Les membres de la Commission proposent une discussion commune des deux projets de loi avec un modèle de temps de parole de base pour les débats en séance publique.

3. **Divers**

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 27 juin 2023

<p style="text-align: center;">Procès-verbal approuvé et certifié exact</p>
--